



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

COMITÉ EXÉCUTIF

---

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
TENUE LE MERCREDI, LE 19 JUIN 2024 À 8 H 30  
AU 300, RUE PARENT**

---

Monsieur Marc Bourcier, président, ouvre la séance du comité exécutif.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Marc Bourcier, maire  
Stéphane Joyal, conseiller  
Jean Junior Désormeaux, conseiller

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Messieurs André Pratte, directeur général adjoint - Services de proximité, Daniel Lemieux, directeur général adjoint - Infrastructures, planification et développement et Marie-Josée Larocque, greffière

---

**CE - 14259/24-06-19**

POINT 1.1.1

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

Le Conseiller, Jean Junior Desormeaux, ouvre la séance du comité exécutif.

**CE - 14260/24-06-19**

POINT 1.2.1

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par : Monsieur Stéphane Joyal  
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.**

**CE - 14261/24-06-19**

POINT 1.3.1

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ  
EXÉCUTIF TENUE LE 12 JUIN 2024**

---

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 12 juin 2024 a été transmise aux membres du comité exécutif le 14 juin 2024;

Il est proposé par : Jean Junior Désormeaux  
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**Le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 12 juin 2024 soit approuvé.**

### **CE - 14262/24-06-19**

#### **POINT 6.1**

#### **ADJUDICATION DE CONTRAT - SERVICE DE REMORQUAGE POUR LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT POUR 2024-2029 (INCLUANT DEUX ANNÉES OPTIONNELLES) 2024-BS-002**

---

ATTENDU QUE le 1er mai 2024, le Service des finances de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à une demande de soumission pour service de remorquage pour les opérations de déneigement pour 2024-2029 (incluant deux années optionnelles) conformément aux procédures d'appel d'offres public;

ATTENDU QUE l'estimation du coût pour les 5 années (incluant des années d'option), évalué par Erik Deslandes du Service travaux publics, avant la période d'appel d'offres, est de 437 192,45\$ incluant les taxes;

ATTENDU QUE la greffière adjointe de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à l'ouverture des soumissions reçues au Service du greffe avant 10h, le 22 mai 2024;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont les suivantes :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix soumis 3 ans ferme (Taxes incluses)</b>	<b>Prix soumis 2 ans optionnels (Taxes incluses)</b>	<b>Montant total (Taxes incluses)</b>
Groupe Lussier Remorquage et	269 041,50 \$	179 361,00 \$	448 402,50 \$
Service Routier PPP inc.	190 548,66 \$	127 032,44 \$	317 581,10 \$

ATTENDU QUE, suivant l'analyse des soumissions par le Service des finances, l'entreprise "Services Routiers PPP inc." est le plus bas soumissionnaire conforme;

Il est proposé par : Monsieur Stéphane Joyal  
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**La Ville octroie le contrat de service de remorquage pour les opérations de déneigement pour 2024-2029 (incluant deux années optionnelles) à l'entreprise "Services Routiers PPP inc." pour un montant de 190 548,66\$ taxes incluses.**

**La durée du contrat s'échelonne du 15 novembre 2024 jusqu'au 1er avril 2027.**

**La Ville pourra, 90 jours avant la nouvelle saison du contrat, se prévaloir de l'option de le reconduire pour deux années supplémentaires, soit du 15 novembre 2027 au 1er avril 2028 et du 15 novembre 2028 au 1er avril 2029. Ces périodes d'option peuvent être prises individuellement. Le contrat a une valeur potentielle de 317 581,10\$ taxes incluses.**

**Le contrat sera indexé à compter de la deuxième année, le tout selon l'indexation prévue aux documents d'appel d'offres.**

**CE - 14263/24-06-19**

POINT 6.2

**MODIFICATION À LA RÉOLUTION CE-14219/24-05-16 - ADJUDICATION DE CONTRAT - ACHAT DE VÉHICULES - CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES**

---

ATTENDU QUE la Ville autorisait, par la résolution CE-14219/24-05-16, une dépense de 166 326,79 \$ incluant les taxes pour l'acquisition de deux (2) berlines de marque Chevrolet et de modèle Malibu ainsi que de deux (2) VUS de marque Chevrolet et de modèle Blazer (1) et Equinox (1) avec le Centre d'acquisitions gouvernementales;

ATTENDU QU'il y aurait lieu de modifier la résolution qui approuvait l'achat;

ATTENDU QUE le Chevrolet Equinox n'est plus au catalogue du CAG et doit être remplacé par un Ford Escape;

ATTENDU qu'il y a lieu de préciser les fournisseurs des véhicules;

Il est proposé par : Jean Junior Désormeaux

Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**Le 2e "ATTENDU QUE" de la résolution CE-14219/24-05-16 soit remplacé par le suivant :**

**"ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme désire acquérir, pour usage par le Service de police, deux (2) berlines de marque Chevrolet et de modèle Malibu, dans le cadre des contrats d'achats regroupés octroyés par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)";**

**Le 3e "ATTENDU QUE" de la résolution CE-14219/24-05-16 soit remplacé par le suivant :**

**"ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme désire acquérir, pour usage par le Service de police, deux (2) VUS de marque Chevrolet et de modèle Blazer (1) et de marque Ford et de modèle Escape (1), dans le cadre des contrats d'achats regroupés octroyés par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)";**

**Le 4e "ATTENDU QUE" de la résolution CE-14219/24-05-16 soit remplacé par le suivant :**

**"ATTENDU l'estimation des coûts d'achat préparée par Philippe Roques du Service de police, évaluée à 143 938 \$ excluant les taxes";**

**Le 5e "ATTENDU QUE" de la résolution CE-14219/24-05-16 soit remplacé par le suivant :**

**"ATTENDU le prix déjà négocié unitaire de 39 125,87\$ par berline, de 37 590 \$ pour l'Escape et de 49 686,90\$ pour le Blazer, pour un total de 165 582,64 \$, incluant les taxes, pour quatre (4) véhicules";**

**Le dispositif de la résolution CE-14219/24-05-16 soit remplacé par le suivant :**

**La Ville autorise le Service de police, dans le cadre des contrats d'achats regroupés octroyés par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), à acquérir quatre (4) véhicules soit deux (2) berlines de marque Chevrolet et de modèle Malibu ainsi que un (1) VUS de marque et de modèle Chevrolet Blazer à « General Motors du Canada » ainsi qu'un (1) VUS de marque et modèle Ford Escape à « Ford Canada », pour une dépense ne pouvant excéder la somme de 165 528,64 \$ incluant les taxes.**

**CE - 14264/24-06-19**  
POINT 9.1.1

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

---

Il est proposé par : Monsieur Stéphane Joyal  
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**La séance du comité exécutif soit levée.**

Le président,

La greffière,

---

Marc Bourcier



---

MARIE-JOSÉE LAROCQUE, notaire